

Commune de La Léchère
(Département de la Savoie)

**PLAN LOCAL D'URBANISME
DE LA COMMUNE DELEGUEE DE LA
LECHERE**

PLAN DE ZONAGE

4.6 NOTRE-DAME-DE-BRIANCON

Modification n°2

Procédure
Révision du PLU approuvée le 16 octobre 2020
Modification n°1 en cours
Modification n°2 approuvée le 16 février 2024

Echelle : 1/2500

Zone Urbaine

- Ua : Zone d'habitat groupé, ancien et traditionnel
- Ub : Zone urbaine récente à vocation mixte
- Uba : Zone urbaine récente à vocation mixte, essentiellement collectif
- Uc : Zone urbaine récente de densité moindre
- Ue : Zone urbaine d'équipement public et de loisirs
- Ui : Zone urbaine d'activité industrielle et artisanale

Zone A Urbaniser

- AU stricte : Zone à urbaniser à moyen et long terme
- AUi stricte : Zone à urbaniser à vocation industrielle et artisanale à moyen et long terme
- AU : Zone à urbaniser

Zone Agricole

- A : Zone agricole
- Ah : Zone agricole habitée
- Ap : Zone agricole protégée où aucune construction n'est autorisée
- As : Zone agricole support du domaine skiable (de piste et de fond)
- Azh : Zone agricole accueillant des zones humides et tourbières
- Aszh : Zone agricole support du domaine skiable, accueillant des zones humides et tourbières
- Apzh : Zone agricole protégée où aucune construction n'est autorisée accueillant des zones humides et tourbières

Zone Naturelle

- N : Zone naturelle
- Nhp : Zone naturelle habitée d'intérêt patrimoniale
- Np : Zone naturelle protégée
- Npzh : Zone naturelle protégée accueillant des zones humides et tourbières
- Nz : Zone naturelle accueillant des zones humides et tourbières
- Ns : Zone naturelle support du domaine skiable
- Nszh : Zone naturelle support du domaine skiable, accueillant des zones humides et tourbières
- Ni : Zone naturelle de loisirs

Autres éléments du zonage

- Emplacement réservé
- Propriétés (bâtiments et jardins) à préserver
- Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
- Zone constructible sous condition PPR ou PPRI
- RN90
- Zone de bruit (RN90)
- Chalet d'alpage
- Refuge
- Restaurant d'altitude
- Bâtiment agricole
- Secteur concerné par des zones de travaux connus ou supposés de concessions minières renoncées, inconstructible
- Périmètre de protection de captage
- Principaux corridors de Savoie repérés par le SCOT
- Réserve de biodiversité repérés par le SCOT

Secteur de Notre-Dame-de-Briançon			
12	Pont CD97 et chemin piéton	Commune	648.3
13	Elargissement de voirie (station thermique)	Commune	219.2
14	Création de chemin piéton	Commune	405.2

